

JANVIER 1914

BULLETIN

D U

GROUPEMENT MILITAIRE DES OFFICIERS FRANCAIS

DE LA REGION DU LEXAN

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

B U L L E T I N

du G R O U P E M E N T A M I C A L des O F F I C I E R S F R A N
D E LA R E G I O N D U B E M A N .

M E S S I E U R S E T C H E R S C A M A R A D E S ,

Après une année d'existence, votre Comité vous a exprimé, dans la réunion de Décembre dernier, son désir qu'un lien plus régulier et plus solide fût créé entre nous tous. Vous y avez accédé en autorisant la publication du Bulletin que nous vous présentons aujusc'hui.

Nous tenons à vous exprimer la confiance que nous avons dans le dévouement et l'entrain de chacun pour la réussite de cet essai. Nous sommes persuadés qu'il sera pour notre groupe un élément de vie et qu'il l'aidera à surmonter les difficultés de tout ordre que sa situation et la grande dissémination de ses membres lui imposent.

Notre Bulletin donnera, à ceux qui n'auront pu y assister, un compte rendu sommaire de nos réunions, il résumera les conférences et les travaux qui y auront été présentés, dans la mesure de son possible, il tiendra ses lecteurs au courant des événements militaires et spécialement de la vie des Corps d'armée dont nous ressortirons plus généralement; il annoncera les tirs, promenades ou exercices organisés dans le courant de l'été et il accueillera enfin avec plaisir les communications de nos camarades.

C'est sur ce dernier point que votre Comité insiste particulièrement et fonde les plus grandes espérances, pour maintenir à notre groupement la direction amicale que lui avaient donnée ses fondateurs.

Le but que nous poursuivons est trop élevé pour qu'il soit besoin de le développer ici et de le commenter ; la plante que nous cultivons n'a pas besoins que d'un peu d'air et de terrain propice pour pousser vigoureux de patriotisme collectif.

R E U N I O N D U 3 D E C E M B R E 1 9 1 3 .

Ce dîner réunit le plus grand nombre de présence (32) que notre groupe eût atteint jusqu'ici ; et pour être le premier de la saison il faut ainsi bien augurer des autres réunions.

Monsieur le commandant Régis souhaite la bienvenue à chacun, particulièrement à ceux qui sont venus de loin - Lausanne, d'Evian, de St Jeoire, de la Roche, etc. - et présente les excuses de Monsieur le Commandant Pageot, attaché militaire à l'ambassade de France, retenu à Berne par la maladie, qui exprime les vœux respectueux de toute l'assemblée pour sa prompte guérison. Il envoie également un souvenir respectueux et cordial à notre fondateur, Monsieur le Commandant G Becker (1) actuellement Commandant la place de Fez (Maroc).

Un de nos dévoués camarades, Monsieur Vernaz, Directeur de l'Ecole Pigier, en se chargeant gracieusement de l'impression de ce Buletin, nous en épargne ainsi les soucis financiers.

Nous tenons à le remercier tout spécialement dès aujourd'hui. Nous tenons à remercier aussi le Comité du Cercle Français pour son amabilité à nous accorder l'usage de ses locaux confortables et luxueux.

(1) Nous croyons pouvoir dire qu'un télégramme lui a été envoyé le lendemain et que Monsieur le Commandant Becker y a répondu en exprimant son plaisir de voir vivre le groupe auquel il a donné tant de preuves d'intérêts, et en voyant à tous ses membres ses souhaits de bonne année.

Notre Président d'honneur, Monsieur Paschal d'Aix, Consul Général de France, nous dit ensuite, en un toast plein de finesse toute l'estime et la sympathie qu'il porte à notre groupe et les sentiments élevés, dégagés de toute préoccupation politique, que nous devons, en tant que soldats, nourrir pour la Patrie, sentiments d'autant plus vifs et sans réserve que nous en sommes éloignés.

Il n'a pas de dire que, tant pour le fond que pour la forme charmante, l'accoutumance de Monsieur le Consul Général fut extrêmement heureuse. Le dîner très-anime et plein d'entrain, avait été précédé d'une courte partie administrative où Monsieur le commandant Bégis avait donné le compte rendu moral de la marche de notre groupe pendant la première année, et Monsieur Charles Anthénion le compte rendu financier et administratif.

CHAPITRE DÉCRIVANT LES DÉSIGNIFICATIONS DE RESERVE ET DE L'ARMÉE LIBERTÉ RAPORTABLE.

À la réunion du 18 Décembre dernier, notre Vice-Président, Monsieur le Capitaine Crochat d'Annemasse, a attiré l'attention des membres de notre Société sur les avantages offerts par cette caisse de retraite. Dans notre prochain numéro, nous en exposerons plus en détail le fonctionnement, ainsi que le taux des versements et des retraites.

BIBLIOTHÈQUE

Créée par les envois du Ministre de la guerre, obtenus grâce au bienveillant appui de Monsieur le Commandant C. Focher, notre bibliothèque est actuellement dirigée par Monsieur le Commandant Langlois qui nous apporte ainsi le précieux concours de sa haute expérience.

Elle a été dotée pour l'année 1914, d'un modeste fond pour l'achat d'ouvrages militaires. Ceux de nos camarades qui auraient des livres à recommander, sont priés de les signaler à Monsieur le Commandant Langlait, au Cercle Français.

Nous donnerons le catalogue de notre bibliothèque dans un de nos prochains numéros; pour aujourd'hui, nous nous bornerons à rappeler qu'on trouve en lecture au Cercle le Bulletin des Réerves, le Bulletin de la Réunion des officiers de Lyon, la France militaire, le Bulletin de la Ligue maritime, etc.

COTISATIONS

Pour faire face au budget, encore restreint cependant, et qui comprend pour 1914 près de 400 fr. de dépenses, notre trésorier Monsieur Urand, veuille pouvoir compter 60 cotisations à 6 fr.

L'année ayant débuté par un solde en caisse de 55.73 on voit que la marge n'est pas grande. D'ici une quinzaine de jours le trésorier commencera, par remboursement postal ou occasionnellement, la perception des cotisations.

Tous les comptes de l'année 1913 sont à la disposition des membres, au Cercle.

LETTRES DE FÉLICITATIONS

A l'occasion de l'inauguration du nouveau stand de la Société mixte de tir d'Annemasse, Monsieur le Ministre de la Guerre a adressé à plusieurs de nos camarades une lettre de félicitations. Ces lettres leur ont été remises à notre réunion de Décembre dernier, par l'intermédiaire de Monsieur le Consul Général de France.

EQUITATION

Nous rappelons à nos camarades que les réunions d'équitation (à des conditions exceptionnellement avantageuses) ont lieu tous les mercredis soir à 8 1/2 h. au manège Baud, 5 Rue du 31 Décembre (ancien Chemin Vert) aux Baux Vives.

Plusieurs de nos camarades s'y rencontrent également à la même heure le lundi et le mercredi.

NOTRE PROCHAINE REUNION

aura lieu le samedi 7 février prochain, au Cercle Français Rue du Rhône 43. Monsieur le Commandant Pageot, attaché militaire à l'ambassade de France à Berne, notre président d'honneur, nous a promis d'y assister et nous formons des voeux pour que son état de santé le lui permette.

Il a bien voulu nous promettre également une causerie dont le sujet sera annoncé sur la convocation officielle.

Seront également examinées ce soir là l'organisation d'un second tir à Annemasse et celle d'une réunion à Thonon.

LISTE DES MEMBRES

Nous donnerons dans un de nos prochains numéros la liste de tous les camarades adhérents à notre groupement. D'ici là et pour répondre à une demande de Monsieur le Commandant Pageot, nous les prions tous de vouloir bien indiquer à notre président, Monsieur le Commandant Régis, non seulement leur grade et le corps auquel ils appartiennent mais aussi leur emploi en cas de mobilisation.

Nous adressons à cette occasion un respectueux appel à Monsieur le Consul Général à Genève, à Monsieur l'Agent Consulaire à Lausanne, à Messieurs les Commandants de Gendarmerie de l'Ain et

de la Haute-Savoie pour qu'ils nous signalent au fur et à mesure opus de nos camarades qui viennent se fixer dans la région.

Nous demandons le même service à tous nos camarades déjà installés.

Pour toutes communications, changement d'adresse, etc
veuillez prier d'adresser à Monsieur le Commandant Régis, Chambre de
Commerce Française, Rue du Rhône 6